

Bilan Apres-VD 2010-2011

Selon les statuts de notre Association, nous devons :

- Développer un réseau de l'économie sociale et solidaire (ESS) sur territoire vaudois
- Organiser des activités de promotion de l'économie sociale et solidaire
- Mettre sur pied toute autre activité utile aux membres.

Afin de mener ces missions, nous avons mis sur pied :

1. **Information et sensibilisation**
2. **Réseautage et valorisation des produits et services issus de l'ESS**
3. **Formation, conseil et soutien aux acteurs de l'ESS**
4. **Lobby et partenariat**

1 Information et sensibilisation

Pour faire connaître l'ESS, nos actions ont visé à motiver les acteurs vaudois à s'impliquer et à dynamiser cette forme d'économie, en nous adressant à eux par :

- des **moments d'information et de réflexion** comme des petits-déjeuners de l'ESS, une conférence (la journée COMPARES du 4 novembre 2010), des stands lors de manifestations dans le canton, des rencontres
- notre **site Internet** <www.apres-vd.ch>
- des invitations à la **presse** lors de manifestations.

2 Réseautage et valorisation des produits et services issus de l'ESS

L'Après-VD a cherché à favoriser les contacts personnels, à faire circuler les idées, à renforcer l'innovation et à alimenter les carrières professionnelles par les moyens suivants :

- une **newsletter** électronique, également disponible sur le site Internet
- des « **Petits-déjeuners de l'ESS** » centrés sur des outils pratiques (par exemple les assurances) et servant à la mutualisation des expériences dans la convivialité
- un **événement festif** annuel (la journée du 4 novembre 2010 déjà mentionnée)
- le **Répertoire** actualisé des prestataires vaudois de l'ESS (sur le site internet)
- une exposition de **produits et services ESS**.

3 Formation, conseil et soutien aux acteurs de l'ESS

L'Après-VD a offert des cours d'introduction à la gestion et a cherché à repérer les besoins de formations continues dans l'esprit de l'ESS :

- une offre de formation en **gestion de projet** dans le cadre du projet européen PRODEV
- en préparation avec l'Après-GE une réédition du **guide des créateurs d'entreprises de l'ESS** avec une partie vaudoise
- un **partage des savoirs** (échanges – exposés – expositions)
- au téléphone à notre secrétariat une offre de **conseils et soutiens**.

4 Lobby et partenariat

La Chambre de l'ESS doit défendre les intérêts de l'ESS et l'a fait en cultivant des partenariats et des synergies autour de son projet. Elle a proposé :

- une réponse à la **consultation de l'Etat de Vaud** sur sa politique d'encouragement au développement économique
- une visite à la **Commune de Lausanne** lors de la rencontre internationale PRODEV
- des **liens avec l'Après-GE** et les organismes défendant l'ESS
- un soutien à l'**auto-emploi** en collaboration avec « *Essaim* » créé par l'Après-GE
- une attention aux **acteurs publics** (par l'interpellation de la députée Sandrine Bavaud)
- une participation à l'**enquête universitaire** de l'Unil sur l'ESS.